

# NON À LA PERTE DE NOS DROITS CHEZ FRAMATOME



CATASTROPHE  
SOCIALE  
CATASTROPHE  
ÉCOLOGIQUE  
CATASTROPHE  
GÉNÉRALISÉE  
POUR NOS DROITS  
POUR NOS DROITS  
POUR NOS DROITS



# ATTENTION DANGER

## Application de la Nouvelle CCNM dans Framatome

Suite à la consultation des syndicats CGT Framatome, la CGT a pris la décision unanime, de manière démocratique, de ne pas apposer sa signature sur l'accord de méthode traitant des impacts conventionnels de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) sur nos garanties collectives Framatome.

D'une part, la CGT n'a pas approuvé ladite CCNM et ses avenants, et éprouve donc des difficultés à ratifier les accords en lien avec sa mise en œuvre.

Nous notons un point positif, à savoir que la direction s'engage à maintenir les statuts sociaux les plus avantageux pour les travailleurs. Avec cette clause, nous évitons pour l'instant une érosion de droits, comme cela s'est produit dans d'autres Groupes. Cependant, si vous prenez (après la 1<sup>ière</sup> classification), un poste avec une cotation inférieure, votre salaire pourra diminuer, et la direction n'a toujours pas pris d'engagement contraire sur ce sujet...

Les inconvénients de cet accord de méthode sont nombreux. Par exemple, il fixe une date butoir pour les négociations à venir : elles doivent être menées entre mai et le 10 juillet, avec un calendrier très chargé et des dates intermédiaires inacceptables.

De plus, les réunions de négociations ont commencé par des sujets locaux sans information préalable, selon la direction, ce qui a été mal perçu par la CGT.

La CGT considère aussi que les moyens supplémentaires alloués sont insuffisants.

Enfin, la CGT refuse de participer à des réunions bilatérales. D'une part, de telles réunions ne sont pas, selon nous, conformes aux principes de négociations loyales et sérieuses avec toutes les parties prenantes et contreviennent au principe de transparence et de responsabilité des négociateurs envers les travailleurs. D'autre part, pourquoi organiser des bilatérales direction-OS, si la mise en conformité se limite à respecter strictement ce qui est plus favorable que la nouvelle CCNM ou celle-ci ?...

**La CGT réclame des négociations officielles devant toutes les organisations syndicales représentatives pour connaître les positions de chacun et défendre les revendications des salariés. Elle exhorte ainsi la direction à renoncer à cette nouvelle méthode de négociation et à respecter les principes de transparence et de responsabilité.**

**La question qui se pose maintenant : mais pourquoi les autres syndicats ont-ils signé cela ?**

CGT Framatome  
Délégué Syndical Central  
☎ 07 85 65 32 26



🌐 Cgt-framatome.org  
✉ dsc@cgt-framatome.org  
📱 CGT Framatome